



PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY
TENUE LE 24 FÉVRIER 2025 À 17 H
À LA SALLE ERIC-WESSELOW
SITUÉE AU 5, BOULEVARD D'YOUVILLE

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Éric ALLARD, maire
Monsieur Barry DOYLE, conseiller du district no 1 - de La Noue
Madame Arlene BRYANT, conseillère du district no 2 - du Filgate par visioconférence
Monsieur Éric CORBEIL, conseiller du district no 3 - de Robutel par visioconférence
Madame Lucie LABERGE, conseillère du district no 4 - de Bumbray
Madame Marie-Louise KERNEIS, conseillère du district no 5 - de Salaberry par visioconférence
Monsieur Michel GENDRON, conseiller du district no 6 - de Lang
Monsieur Luc DAOUST, conseiller du district no 7 - de Le Moyne
Monsieur François LE BORGNE, conseiller du district no 8 - D'Youville par visioconférence

Formant la totalité du conseil sous la présidence de monsieur le maire.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Maître Karl SACHA LANGLOIS, directeur général
Maître George DOLHAN, greffier et directeur du greffe, des affaires juridiques et de la cour municipale

RÉSOLUTION 2025-02-114 **1.1** Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Laberge

APPUYÉ par monsieur François Le Borgne

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2025-02-115

2.1

Modification du règlement général G-1309 sur la circulation et le stationnement dans la ville de Châteauguay visant à modifier le stationnement hivernal de nuit, final

ATTENDU l'adoption du règlement général G-1309 visant la circulation et le stationnement dans la ville de Châteauguay;

ATTENDU QU'il est opportun de modifier l'article 4.7 « Stationnement de nuit » du règlement G-1309 afin de permettre le stationnement des deux côtés sur la rue Molson, le tout dans le respect de la signalisation indiquée;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 février 2025 et qu'il a été mis à la disposition du public pour consultation;

ATTENDU QU'aux fins de la résolution 2025-02-069, l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par madame la conseillère Arlene Bryant lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 février 2025;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Barry Doyle

APPUYÉ par monsieur Luc Daoust

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil adopte le règlement général G-1309-20-25 modifiant le règlement général G-1309 sur la circulation et le stationnement dans la ville de Châteauguay visant à modifier le stationnement hivernal de nuit.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2025-02-116

2.2

Permanence de monsieur Jesse Giguère-Martel au poste de préposé aux parcs, terrains de jeu et espaces verts à la Direction des travaux publics et de l'environnement

ATTENDU la nomination de monsieur Jesse Giguère-Martel au poste de préposé aux parcs, terrains de jeu et espaces verts à la Division des travaux publics et de l'environnement le 28 octobre 2024;

ATTENDU la fin de sa période de probation;

ATTENDU la recommandation favorable reçue de son supérieur immédiat, monsieur Steve Lépine-Robitaille, contremaître aux parcs et à l'horticulture, qu'il se déclare satisfait et recommande sa permanence;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Gendron

APPUYÉ par madame Lucie Laberge

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil accorde la permanence à monsieur Jesse Giguère-Martel, au poste de préposé aux parcs, terrains de jeu et espaces verts à la Direction des travaux publics et de l'environnement, et ce, rétroactivement au 18 décembre 2024.

QUE cette permanence est conditionnelle à l'obtention de son permis de conduire classe 3.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2025-02-117

2.3

Permanence de monsieur Gabriel Boyer au poste de préposé aux parcs, terrains de jeux et espaces verts à la Direction des travaux publics et de l'environnement

ATTENDU la nomination de monsieur Gabriel Boyer au poste de préposé aux parcs, terrains de jeux et espaces verts à la Direction des travaux publics et de l'environnement;

ATTENDU la fin de sa période de probation;

ATTENDU la recommandation favorable reçue de son supérieur immédiat, monsieur Christian Cardinal, chef des opérations à la Division travaux publics, qu'il se déclare satisfait et recommande sa permanence;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Le Borgne

APPUYÉ par monsieur Luc Daoust

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil accorde la permanence à monsieur Gabriel Boyer au poste de préposé aux parcs, terrains de jeux et espaces verts à la Division des travaux publics, et ce, rétroactivement au 5 février 2025.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2025-02-118

2.4

Approuver la permanence de monsieur Sébastien Courteau au poste de préposé aux parcs, terrains de jeu et espaces verts à la Direction des travaux publics et de l'environnement

ATTENDU la nomination de monsieur Sébastien Courteau poste de préposé aux parcs, terrains de jeu et espaces verts à la Division des travaux publics le 28 octobre 2024;

ATTENDU la fin de sa période de probation;

ATTENDU la recommandation de son supérieur immédiat, monsieur Steve Lépine-Robitaille, contremaître aux parcs et à l'horticulture, qu'il se déclare satisfait et recommande sa permanence;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Barry Doyle

APPUYÉ par monsieur Luc Daoust

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil accorde la permanence à monsieur Sébastien Courteau, au poste de préposé aux parcs, terrains de jeu et espaces verts à la Division des travaux publics, et ce, rétroactivement au 11 décembre 2024.

QUE cette permanence est conditionnelle à l'obtention de son permis de conduire classe 3.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2025-02-119

2.5

Permanence de monsieur Richard Bédard-Pattullo au poste de personne d'entretien général (menuisier) à la Direction des travaux publics et de l'environnement

ATTENDU la nomination de monsieur Richard Bédard-Pattullo au poste de personne d'entretien général (menuisier) à la Direction des travaux publics et de l'environnement;

ATTENDU la fin de sa période de probation;

ATTENDU la recommandation favorable reçue de son supérieur immédiat, monsieur Yves Vincent, contremaître aux bâtiments, qu'il se déclare satisfait et recommande sa permanence;

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Laberge

APPUYÉ par monsieur Michel Gendron

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil accorde la permanence à monsieur Richard Bédard-Pattullo au poste de personne d'entretien général (menuisier) à la Direction des travaux publics et de l'environnement, et ce, rétroactivement au 25 décembre 2024.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2025-02-120 **2.6** Permanence de madame Cindy Mantha au poste d'ouvrière à la Direction des travaux publics et de l'environnement

ATTENDU la nomination de madame Cindy Mantha au poste d'ouvrière à la Direction des travaux publics et de l'environnement;

ATTENDU la fin de sa période de probation;

ATTENDU la recommandation favorable reçue de son supérieur immédiat, monsieur Michel Dubé, contremaître à la voirie, qu'il se déclare satisfait et recommande sa permanence;

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Laberge

APPUYÉ par monsieur Luc Daoust

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil accorde la permanence à madame Cindy Mantha au poste d'ouvrière à la Direction des travaux publics et de l'environnement, et ce, rétroactivement au 20 décembre 2024.

QUE cette permanence est conditionnelle à l'obtention de son permis de conduire classe 3.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2025-02-121 **2.7** Embauche au poste cadre contractuel de conseiller en développement commercial à la Direction de l'aménagement du territoire

ATTENDU la restructuration de la Direction de l'aménagement du territoire;

ATTENDU QUE la Direction des ressources humaines désire combler le poste vacant;

ATTENDU la recommandation d'embaucher madame Touria Fadaili au poste cadre contractuel de conseiller en développement commercial;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Barry Doyle

APPUYÉ par monsieur Luc Daoust

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil approuve l'embauche de madame Touria Fadaili au poste cadre contractuel de conseiller en développement commercial à la Direction de l'aménagement du territoire pour une période deux (2) ans à partir du 31 mars 2025, le tout selon les conditions apparaissant au contrat de travail.

QUE les dépenses soient imputées à même les crédits disponibles du poste budgétaire 02-613-00-151.

ADOPTÉE.

RÉSOLUTION 2025-02-122 **3.1** Levée de la séance extraordinaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Le Borgne

APPUYÉ par monsieur Barry Doyle

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités. Il est 17 h 04.

ADOPTÉE.

Le maire,

Le greffier,

ÉRIC ALLARD

GEORGE DOLHAN